5 Personnes en situation de handicap

La région **Centre-Val de Loire** compte à la fin de l'année 2023, **236 établissements d'hébergement pour adultes en situation de handicap** proposant près de **6 900 places**.

Fin 2023, le **Centre-Val de Loire** totalise **0,7 place d'accueil spécialisé pour adultes en situation de handicap** pour 1 000 adultes âgés de 20 à 59 ans (**1,1 ‰ en France hexagonale**). En région, le taux d'équipement varie de 0,4 ‰ dans l'Eure-et-Loir à 1,7 ‰ dans l'Indre. **Le taux d'équipement en places d'accueil médicalisé en région** est, quant à lui, fin 2023, de **1,6** place pour 1 000 adultes (**1,2 ‰ au niveau national**). Le taux d'équipement en places d'accueil médicalisé en région est le plus faible dans le Loiret (1,2 ‰) et le plus élevé dans l'Eure-et-Loir (2,4 ‰). **Le taux d'équipement régional en foyer de vie à la fin de l'année 2023** est de **3,2** places pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans (**2,8 ‰ en France hexagonale**). Il varie de 1,9 ‰ dans le Cher à 5,2 ‰ dans l'Indre.

La **région** compte **79** entreprises de service et d'aide par le travail (**Esat**) **offrant plus de 4 940 places**, soit un **taux d'équipement en Esat** en **région** de **4,1 places** pour 1 000 adultes (**3,6 ‰ en France hexagonale**). Le Loiret a le taux le plus faible (3,7 ‰). À l'inverse, l'Indre a le taux le plus élevé (5,2 ‰). La région dispose également de 7 centres de rééducation professionnelle (CRP), centres de pré-orientation (CPO), unités d'évaluation de réentraînement et d'orientation sociale et professionnelle (UEROS) proposant près de 320 places.

L'offre régionale en établissements est complétée par les services d'accompagnement médico-social pour adultes en situation de handicap (**Samsah**) et les services d'accompagnement à la vie sociale (**SAVS**) [1] qui comptent près de **2 350 places**.

Fin 2023, le Centre-Val de Loire compte **131 établissements** accueillant des jeunes avec un handicap et offrant plus de **5 400 places d'accueil**. Le **taux d'équipement** (hors Sessad, CMPP, CAMSP, jardins d'enfants spécialisés et places d'accueil temporaire) en région est de **9,0 places** pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans. Il est de **7,5 ‰ au niveau national**. En région, il varie de 7,7 ‰ dans le Loiret à 13,6 ‰ dans l'Indre.

Les services d'éducation spéciale et de soins à domicile (**Sessad**) [2] de la **région** comptent près de **1 600 places,** fin 2023.

Les élèves en situation de handicap de l'académie représentent, au cours de l'année scolaire 2024-2025, 3,9 % des élèves scolarisés dans le 1er degré. Dans le 2nd degré, la part d'élèves en situation de handicap scolarisés est de 4,2 %. **Dans l'académie, les élèves en situation de handicap sont majoritairement scolarisés en classe ordinaire** (respectivement 74,6 % des élèves du 1er degré et 69,5 % des élèves du 2nd degré contre 25,4 % des élèves du 1er degré et 30,5 % des élèves du 2nd degré scolarisés en unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) ou en unité d'enseignement en élémentaire autisme (UEEA) [3].

Des aides peuvent être accordées sous certaines conditions aux personnes en situation de handicap.

L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (**AEEH**) est délivrée, fin 2024, **en région** à près de 16 200 allocataires, soit un **taux de 27,1 pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans**. Il est **inférieur au taux national** à la même période (**28,7 ‰**) et varie en région de 23,5 ‰ dans l'Indre-et-Loire à 31,7 ‰ dans l'Indre. Le nombre d'allocataires de l'AEEH en région a progressé entre fin 2023 et fin 2024 de 7,8 % (5,8 % au niveau national).

Fin 2024, la **région** compte près de **53 200 bénéficiaires** de l'allocation adulte handicapé (**AAH**) , soit un **taux de 3,8 allocataires pour 100 adultes** de 20 à 64 ans (**3,7 % en France hexagonale**). À l'échelle infrarégionale, le taux d'allocataires varie de 3,0 % dans le Loiret à 5,9 % dans l'Indre. Le nombre d'allocataires de l'AAH entre 2023 et 2024 a augmenté de 4,3 % (3,4 % au niveau national). *L'implantation des services et établissements sur les territoires impactent les forts taux d'allocataires de l'AAH et l'AEEH observés localement. L'interprétation des représentations cartographiques pour ces indicateurs doit être réalisée avec prudence.*

Fin 2023, la prestation de compensation du handicap (**PCH**) ou l'allocation compensatrice pour tierce personne (**ACTP**) concernent, en région, 7,2 allocataires pour 1 000 personnes de moins de 60 ans et 7,2 ‰ pour les 60 ans et plus (respectivement 6,5 ‰ et 6,9 ‰ en France). À l'échelle des départements de la région, le **Cher** présente les taux d'allocataires de la PCH et de l'ACTP les plus élevés et ce, quelle que soit la classe d'âge (**10,1 ‰ pour les moins de 60 ans et 11,4 ‰ pour les plus de 60 ans**). **Le Loiret** a, quant à lui, le taux d'allocataires **le plus faible** pour les moins de 60 ans (6,1 ‰) et avec l'Indre-et-Loire, le plus faible, pour les 60 ans et plus (5,7 ‰) ■

Évolution du nombre de bénéficiaires de prestations handicap en Centre-Val de Loire

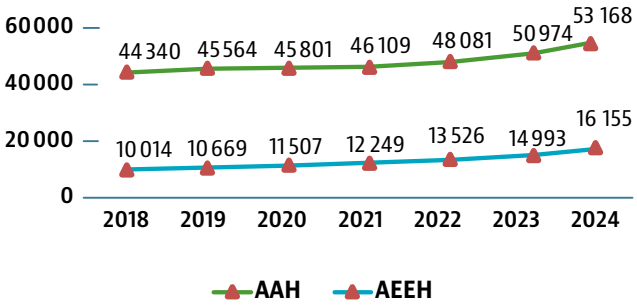

Sources : CAF, MSA – Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

1. Le Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) ainsi que le Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (Samsah) sont deux types de services qui proposent des modes de prise en charge diversifiés selon chaque situation. L'accompagnement que ces structures délivrent, défini par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), peut être permanent, temporaire ou séquentiel. L'ensemble de leurs prestations peut être réalisé en milieu ordinaire ou protégé, à domicile, sur les lieux où s'exercent les activités sociales, scolaires ou professionnelles de la personne handicapée ou, le cas échéant, dans les locaux mêmes de ces services.
2. Les services d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad) assurent un soutien des enfants et adolescents de moins de 20 ans à l'intégration scolaire ou à l'acquisition de l'autonomie.
3. Les unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) sont des dispositifs au service de la construction du parcours des élèves en situation de handicap. Elles leur proposent, en milieu ordinaire, des modalités d'apprentissage et des enseignements adaptés. Dotées d'un projet intégré au projet d'établissement, les ULIS concernent et impliquent l'ensemble des personnels de l'établissement dont elles sont partie intégrante. Les unités d'enseignement élémentaire autisme (UEEA) sont des classes des établissements médico-éducatifs (IME) implantées dans une école ordinaire. Les UEEA complètent l'offre de scolarisation pour les élèves présentant un trouble du spectre autistique (TSA).

Places installées au 31.12.2023 par catégorie d'établissements [1] — Taux d'équipement

Type d'accueil	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France hexagonale
Établissements d'hébergement								
Maisons d'accueil spécialisées (Mas)								
Nombre d'établissements	4	4	6	7	6	5	32	742
Nombre de places installées	103	113	191	215	165	192	979	31 009
Foyer d'accueil médicalisé (Fam) [2] et établissement d'accueil médicalisé en tout ou partie pour personnes handicapées (EAM)								
Nombre d'établissements	6	11	5	11	12	18	63	1 084
Nombre de places installées	196	380	125	281	357	585	1 924	32 443
Foyer de vie (inclut les foyers occupationnels), foyer d'hébergement, foyer d'accueil polyvalent [3], établissement d'accueil non médicalisé pour personnes handicapées (EANM)								
Nombre d'établissements	15	20	21	34	18	24	132	3 131
Nombre de places installées	543	762	351	1 027	493	642	3 818	95 127
Établissement d'accueil temporaire								
Nombre d'établissements	0	0	0	0	0	0	0	38
Nombre de places installées	0	0	0	0	0	0	0	474
Établissement expérimental [4]								
Nombre d'établissements	0	0	0	4	2	3	9	194
Nombre de places installées	0	0	0	124	6	41	171	2 391
Places d'accueil temporaire (hors accueil de jour) [5]								
Nombre de places installées	18	17	9	12	15	9	80	1 637
Places d'accueil de jour [6]								
Nombre de places installées	69	312	67	591	142	528	1709	41 283
Établissements de travail protégé								
Entreprises de service et d'aide par le travail (Esat)								
Nombre d'établissements	8	11	12	14	11	23	79	1 473
Nombre de places installées	600	787	479	1 255	598	1 222	4 941	116 553

Sources : Panorama statistique de la cohésion sociale, du travail et de l'emploi 2024 (DREES, Finess ; Insee, Estimations de population 2024 (résultats provisoires arrêtés début 2025))

(1) On compte la capacité totale des établissements indépendamment de la spécificité des places

(2) Les établissements classés en catégorie FAM sont ceux qui disposent de lits d'accueil médicalisés, même si d'autres types de lits y sont présents

(3) La catégorie « foyer d'accueil polyvalent » a été créée dans FINESS dans le but d'attribuer un seul numéro FINESS aux foyers d'hébergement qui proposent simultanément de l'hébergement ouvert et de l'accueil en foyer de vie (et de permettre ainsi que les diverses activités d'un même établissement ne fassent pas l'objet d'immatriculations distinctes)

(4) Places en catégorie 370 et 379 (établissement expérimental pour personnes handicapées). L'inclusion de la catégorie 379 constitue une rupture de série par rapport aux données passées.

(5) On compte l'ensemble des places de la discipline quelle que soit la catégorie d'établissement

(6) On compte l'ensemble des places d'accueil de jour dans les établissements et services pour adultes handicapés

VALEURS COMMENTÉES

Type d'accueil	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France hexagonale
Centres de rééducation professionnelle (CRP), centres de préorientation (CPO), unités évaluation réentraînement et d'orientation sociale et professionnelle (UEROS)								
Nombre d'établissements	1	0	0	3	2	1	7	178
Nombre de places installées	86	0	0	101	122	8	317	11 038
Services d'accompagnement à la vie sociale pour adultes handicapés (Savs et Samsah) (7)								
Nombre de services	7	16	8	15	14	20	80	1 600
Nombre de places	276	302	425	498	338	489	2 328	56 310
Taux d'équipement en places d'accueil spécialisé pour adultes en situation de handicap au 31.12.2023								
Pour 1000 adultes de 20 à 59 ans	0,8‰	0,4‰	1,7‰	0,5‰	1,1‰	0,6‰	0,7‰	1,1‰
Taux d'équipement en places d'accueil médicalisé au 31.12.2023								
Pour 1000 adultes de 20 à 59 ans	1,6‰	2,4‰	2,0‰	1,2‰	2,2‰	1,2‰	1,6‰	1,2‰
Taux d'équipement en places dans les foyers de vie au 31.12.2023 (Inclut les foyers occupationnels)								
Pour 1000 adultes de 20 à 59 ans	1,9‰	2,4‰	5,2‰	2,9‰	3,5‰	3,8‰	3,2‰	2,8‰
Taux d'équipement en places dans les établissements et service d'aide par le travail (Esat) au 31.12.2023								
Pour 1000 adultes de 20 à 59 ans	4,5‰	3,8‰	5,2‰	4,2‰	4,1‰	3,7‰	4,1‰	3,6‰

Sources : Panorama statistique de la cohésion sociale, du travail et de l'emploi 2024 (DREES, Finess ; Insee, Estimations de population 2024 (résultats provisoires arrêtés début 2025))

(7) Services autonomes et services rattachés à un établissement

VALEURS COMMENTÉES

Prestations sociales	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France hexagonale
Nombre et taux d'allocataires de l'allocation adulte handicapé (AAH) au 31.12.2024	9 077	7 524	6 494	11 819	7 220	11 034	53 168	1 343 899
Pour 100 adultes de 20 à 64 ans	5,8%	3,2%	5,9%	3,5%	4,2%	3,0%	3,8%	3,7%
Taux d'allocataires de l'allocation compensatrice tierce personne (ACTP) au 31.12.2023*								
Pour 1000 personnes de moins de 60 ans	0,7‰	0,4‰	0,5‰	0,3‰	0,4‰	0,5‰	0,4‰	0,5‰
Pour 1000 personnes de 60 ans ou plus	1,6‰	0,8‰	1,1‰	0,5‰	0,7‰	1,0‰	0,9‰	1,0‰
Taux d'allocataires de la prestation de compensation du handicap (PCH) au 31.12.2023*								
Pour 1000 personnes de moins de 60 ans	9,4‰	7,2‰	7,2‰	6,0‰	7,7‰	5,7‰	6,8‰	6,0‰
Pour 1000 personnes de 60 ans ou plus	9,8‰	6,4‰	6,8‰	5,3‰	7,2‰	4,7‰	6,3‰	5,9‰
Taux d'allocataires de la prestation de compensation du handicap (PCH) ou de l'allocation compensatrice tierce personne (ACTP) au 31.12.2023*								
Pour 1000 personnes de moins de 60 ans	10,1‰	7,6‰	7,7‰	6,3‰	8,1‰	6,1‰	7,2‰	6,5‰
Pour 1000 personnes de 60 ans ou plus	11,4‰	7,2‰	7,9‰	5,7‰	8,0‰	5,7‰	7,2‰	6,9‰

Sources : Caf, MSA, Insee (RP 2022)

*Sources : Insee (Indicateurs sociaux départementaux - Cnis) : DREES, enquête Aide sociale ; Insee, estimations provisoires de population. Les données des départements non répondants ont été estimées par la Drees.

VALEURS COMMENTÉES

Places installées au 31.12.2023 par catégorie d'établissements — Taux d'équipement

Type d'accueil	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France hexagonale
Instituts médico-éducatifs (IME)								
Nombre d'établissements	12	12	11	15	11	24	85	1 396
Nombre de places installées	350	826	390	638	478	983	3 665	74 147
Établissements enfants et adolescents polyhandicapés								
Nombre d'établissements	1	2	1	1	1	1	7	174
Nombre de places installées	25	65	7	60	26	27	210	5 190
Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP)								
Nombre d'établissements	2	2	2	7	6	3	22	508
Nombre de places installées	128	71	109	321	186	150	965	19 759
Établissements pour déficients moteurs (IEM)								
Nombre d'établissements	1	0	1	1	0	2	5	141
Nombre de places installées	54	0	62	60	0	61	237	7 666
Établissements pour déficients sensoriels (1)								
Nombre d'établissements	0	4	0	1	0	1	6	105
Nombre de places installées	0	116	0	50	0	80	246	7 749
Établissements expérimentaux								
Nombre d'établissements	0	0	0	0	0	0	0	48
Nombre de places installées	0	0	0	0	0	0	0	309
Jardins d'enfants spécialisés								
Nombre d'établissements	0	2	0	0	1	0	3	4
Nombre de places installées	0	27	0	0	18	0	45	95
Foyers d'hébergement pour enfants et adolescents handicapés								
Nombre d'établissements	0	0	0	0	0	3	3	13
Nombre de places installées	0	0	0	0	0	46	46	146
Établissements d'accueil temporaire								
Nombre d'établissements	0	0	0	0	0	0	0	13
Nombre de places installées	0	0	0	0	0	0	0	172
Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad, y compris structures externes) (2)								
Nombre de services	5	3	3	23	8	10	52	1 599
Nombre de places installées	228	68	99	638	209	342	1 584	49 556
Taux d'équipement global en établissement pour enfants en situation de handicap (hors Sessad, CMPP, Camsp, jardins d'enfants spécialisés et places d'accueil temporaire) au 31.12.2023 pour 1000 jeunes de moins de 20 ans	8,9‰	10,0‰	13,6‰	8,1‰	9,6‰	7,7‰	9,0‰	7,5‰

Sources : Panorama statistique de la cohésion sociale, du travail et de l'emploi 2024 (DREES, Finess ; Insee, Estimations de population 2024 (résultats provisoires arrêtés début 2025))

(1) Rassemblent trois types d'établissements : ceux pour déficients visuels, pour déficients auditifs et pour déficients auditifs et visuels

(2) Services autonomes et services rattachés à un établissement

VALEURS COMMENTÉES

Prestations sociales	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France hexagonale
19 **Nombre et taux d'allocataires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé** (AEEH) au 31.12.2024 pour 1000 jeunes de moins de 20 ans	1 586 25,3‰	3 475 32,7‰	1 349 31,7‰	3 336 23,5‰	2 278 31,6‰	4 131 24,2‰	16 155 27,1‰	441 312 28,7‰

Sources : Caf, MSA, Insee (RP 2022)

Scolarité	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France entière
Proportion d'élèves en situation de handicap parmi les élèves scolarisés dans le 1er degré (public et privé) (année scolaire 2024-2025) (en %)	3,4%	4,1%	5,9%	3,9%	3,8%	3,4%	3,9%	ND
Garçons	4,5%	5,8%	8,3%	5,5%	5,2%	4,7%	5,4%	
Filles	2,2%	2,4%	3,4%	2,4%	2,2%	2,1%	2,3%	
Proportion d'élèves en situation de handicap parmi les élèves scolarisés dans le 2nd degré (public et privé) (année scolaire 2024-2025) (en %)	3,7%	4,5%	7,3%	4,1%	4,1%	3,5%	4,2%	ND
Garçons	5,1%	6,1%	9,7%	5,8%	5,8%	4,7%	5,7%	
Filles	2,2%	2,8%	4,9%	2,4%	2,4%	2,2%	2,6%	
Part d'élèves en situation de handicap scolarisés dans le 1er degré (public et privé) (année scolaire 2024-2025) (en %)								
En classe ordinaire	60,8%	83,6%	80,4%	77,4%	65,8%	71,8%	74,6%	ND
Garçons	64,8%	84,0%	82,3%	79,5%	70,2%	73,9%	76,9%	
Filles	52,2%	82,7%	75,5%	72,5%	54,9%	67,1%	69,3%	
En ULIS+UEEA	39,2%	16,4%	19,6%	22,6%	34,2%	28,2%	25,4%	
Garçons	35,2%	16,0%	17,7%	20,5%	29,8%	26,1%	23,1%	
Filles	47,8%	17,3%	24,5%	27,5%	45,1%	32,9%	30,7%	
Part d'élèves en situation de handicap scolarisés dans le 2nd degré (public et privé) (année scolaire 2024-2025) (en %)								
En classe ordinaire	70,4%	76,9%	81,2%	77,6%	62,4%	53,2%	69,5%	ND
Garçons	73,5%	78,3%	83,5%	79,8%	65,3%	55,4%	71,7%	
Filles	62,9%	73,9%	76,6%	72,2%	55,4%	48,2%	64,4%	
En ULIS	29,6%	23,1%	18,8%	22,4%	37,6%	46,8%	30,5%	
Garçons	26,5%	21,7%	16,5%	20,2%	34,7%	44,6%	28,3%	
Filles	37,1%	26,1%	23,4%	27,8%	44,6%	51,8%	35,6%	

Source : Rectorat de l'académie Orléans-Tours

VALEURS COMMENTÉES

18 [Nombre de bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé (AAH) au 31.12.2024 pour 100 personnes de 20 à 64 ans

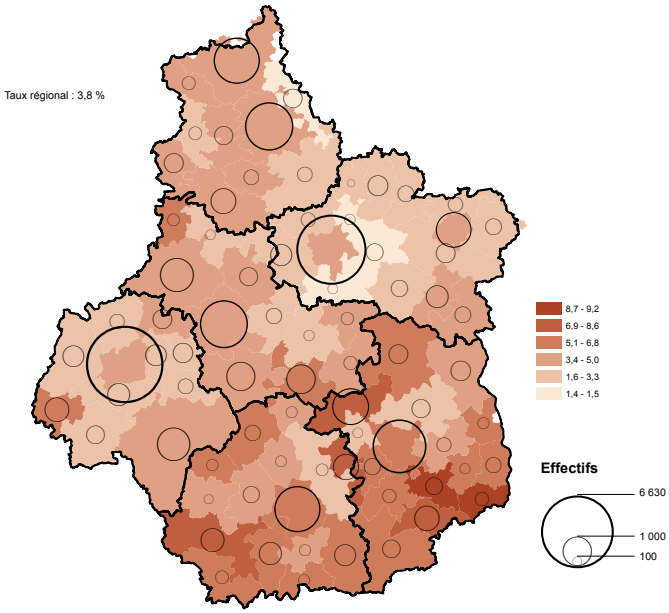

Sources : Caf, MSA, Insee (RP 2022) — Admin Express
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

19 [Nombre de bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) au 31.12.2024 pour 1000 jeunes de moins de 20 ans

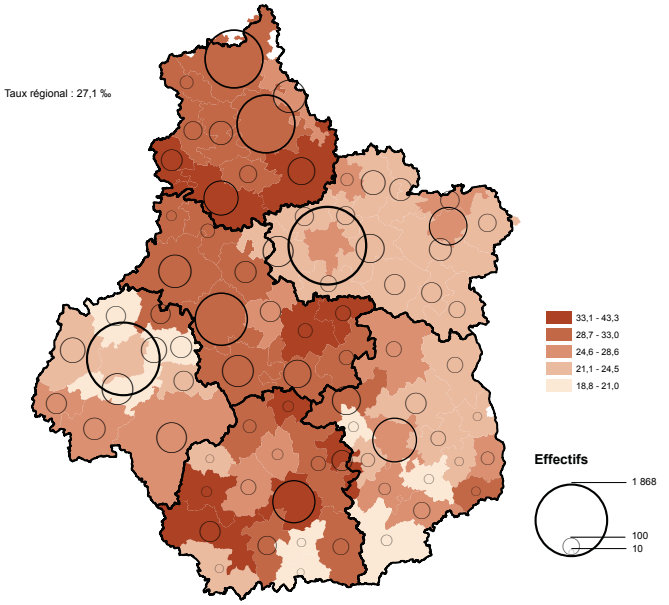

Sources : Caf, MSA, Insee (RP 2022) — Admin Express
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire